

COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Yves Duroux, Bertarnd Ogilvie,
Emmanuel Picavet, Elisabeth Schwartz**

Coefficient : 3. Durée : 6 heures.

Sujet : « Le lien social ».

Observations générales

Par rapport à la session précédente, les membres du jury ont estimé que la maîtrise de la technique de la dissertation et des méthodes de l'analyse philosophique, tout en demeurant correcte chez d'assez nombreux candidats, était cependant moins répandue. Ils ont également été surpris de constater l'ampleur nettement croissante des problèmes d'expression, anormaux au niveau post-baccalauréat et qui risquent de pénaliser très gravement un grand nombre de candidats dans la poursuite de leurs études. Ce problème ne doit pas être pris à la légère, compte tenu de l'inflexibilité (compréhensible) des universités françaises (et certainement d'autres établissements d'enseignement supérieur) dans ce domaine. Il mérite probablement de susciter une réflexion pédagogique précise sur l'accompagnement des étudiants, dès le premier semestre, dans les établissements accueillant des classes préparatoires.

La réflexion est souvent de qualité. Mais cela n'exclut pas, même dans les copies d'un niveau satisfaisant, certains problèmes d'organisation du propos. Le plan procède souvent par oppositions tranchées, d'une manière qui conduit malheureusement assez souvent à des contradictions non résolues et quelquefois non repérées.

Les connaissances employées sont empruntées pour l'essentiel à la sociologie, à l'anthropologie, à l'histoire de ces disciplines ainsi qu'à l'histoire de la philosophie et à la littérature. Les connaissances historiques ou économiques sont plus rarement mobilisées.

Le jury a été quelque peu gêné par la répétition sérielle, dans de nombreuses copies, d'éléments de plans stéréotypés ou d'éléments scolaires sur les auteurs rappelant par trop les fiches de synthèse ou de révision qui alimentent à foison les rayons para-scolaires des librairies. La dissertation « sans programme » est un exercice de construction et de jugement destinée à mettre en valeur les qualités personnelles des candidats; elle ne doit pas devenir un exercice de récitation de fiches sélectionnées par avance pour faire face à l'imprévu...

Le jury n'a pas beaucoup apprécié non plus la multiplication, en guise de références « contemporaines », de citations peu intéressantes d'auteurs à la mode. Les auteurs du passé sont parfois caricaturés (Rousseau est ainsi parfois réduit à l'éloge du bon sauvage...). Les candidats ne paraissent pas faire de différence, dans le champ philosophique, entre la communication scientifique à destination d'un public large et les recherches philosophiques elles-mêmes. Cela apparaît problématique chez des étudiants qui, dans une proportion

notable, en tant qu'élèves-fonctionnaires ou non, ambitionnent de poursuivre des études universitaires.

Cela mérite d'être rapproché d'un autre problème : l'ignorance à peu près totale, dans certains cas, de tendances « lourdes » de la pensée contemporaine. Par exemple, certains candidats ne paraissent pas concevoir que l'on puisse chercher à développer un concept de société capable de s'appliquer aux sociétés animales ; le catéchisme social professé sans distance critique dans certaines copies semble dater d'une époque antérieure aux débats sur le pluralisme politique ; les simplifications abusives sur les sociétés tribales sont légion et paraissent d'un autre temps, comme aussi l'usage abusif des métaphores de la machine (le « bon fonctionnement » de la société) et de l'organisme. Qu'il s'agisse des auteurs ou des thèmes, donc, il est regrettable que les candidats donnent donc parfois l'impression d'être parfaitement étrangers aux grandes tendances du monde contemporain, de la philosophie et des sciences ainsi qu'à certains acquis solides de la critique philosophique.

Les exemples sociaux ou politiques contemporains, par caractère lapidaire ou incomplet, rappellent trop souvent les annonces d'agence de presse. Par contraste, les exemples développés et s'appuyant sur des travaux scientifiques précis ont été appréciés. Les exemples historiques bien analysés sont trop rares.

Le choix d'un sujet au voisinage de la sociologie a eu des effets discriminants. En effet, tandis que certains candidats utilisent judicieusement des connaissances anthropologiques ou sociologiques et les font dialoguer avec des thèses ou arguments philosophiques, d'autres candidats se perdent dans des développements épistémologiques latéraux sur les rapports entre disciplines ou sous-disciplines, sur les rapports entre sciences empiriques et philosophie (autour de la question de la « légitimité » d'une enquête philosophique sur un objet qui est par ailleurs sociologique), etc. De tels développements ne sont pas toujours dénués d'intérêt mais ils conduisent souvent à perdre de vue le sujet lui-même.

Les résultats de la notation font apparaître une assez forte concentration entre 4 et 11 avec un « pic » à 5. Les soixante-douze copies qui ont obtenu la note de 5 ont été jugées très faibles. Les soixante-treize copies ayant une note plus basse encore (présentent des problèmes spéciaux (graves problèmes de présentation, de lisibilité ou de langue, erreurs de raisonnement, contradictions caractérisées, thèses manifestement absurdes, absence totale d'argumentation ou de problématique...) ou sont inachevées. On trouve vingt-quatre copies, d'un niveau très honorable à très bon, à 14 et au-delà (jusqu'à 17). Tous les membres du jury ont eu l'impression de rencontrer un « lot de bonnes copies » assez repérable et ne donnant pas lieu à de grandes divergences dans les jugements. Plusieurs copies reflètent de rares qualités d'écriture, d'analyse conceptuelle ou de raisonnement appliqué. Il est difficile de porter une appréciation sur un « niveau moyen » en raison des très grands écarts de niveau d'une copie à l'autre.

Observations particulières

Par sa formulation même, le sujet appelait l'analyse et la description ontologique d'un certain type de liaison, associée à notre compréhension du social. Les meilleures copies sont celles qui ont relevé ce défi, sans s'égarer dans des problématiques latérales - par exemple : comment se fait-il que chacun revendique le lien social sans pourtant en être satisfait; ou bien : pourquoi le lien social est-il impalpable ?; ou encore : le lien social existe-t-il ?.

Le contraste entre les approches sociologiques et philosophiques du lien social est souvent évoqué en termes exagérés. De nombreux candidats narrent en termes très naïfs la geste d'une sociologie « vraiment scientifique » prenant ses distances par rapport à la philosophie, sans

voir que de nombreux points de contact ou occasions de recherches communes existent encore et, dans certains cas, se développent vigoureusement, notamment dans les régions ontologiques et normatives des recherches sur la société et la politique. Les collaborations entre sociologie, histoire et économie sont par ailleurs souvent sous-estimées (l'approche économique étant souvent perçue comme totalement isolée des autres sciences sociales, ce qui appelle certainement des nuances).

Le sujet a donné lieu à de longs développements sur l'« intégration » sociale », au mieux en rapport avec la théorie de Durkheim et, au pire, dans un registre proche de celui du discours politique ordinaire, sans distance critique (le lien social comme « ascenseur social » !). L'évocation de la figure de Durkheim néglige trop souvent la constitution de la notion de fait social. On relève de nombreuses platitudes non questionnées autour des thèmes de l'intégration et des relations sociales, qui donnent d'ailleurs lieu à des raisonnements circulaires : la société est par exemple décrite dans une copie comme un ensemble lié grâce au lien social, qui lui-même dépend étroitement de la société ; dans une autre copie, le lien social est présenté en conclusion comme le produit des relations sociales. On relève également une tendance plutôt inquiétante, chez d'assez nombreux candidats, à associer le lien politique à la similitude entre des êtres apparentés.

La pensée platonicienne donne lieu à d'assez nombreuses confusions. La théorie politique contractualiste est souvent citée, essentiellement en rapport avec Hobbes et Rousseau. Il s'agissait en effet d'une référence possible, et même judicieuse, mais elle supposait une thématization (trop souvent absente) des rapports entre le lien politique et les autres formes de lien social. L'utilitarisme est parfois placé dans la continuité de Hobbes sans grande précaution. Les références à Aristote, à Hegel, à Marx ou à Lévinas sont souvent mieux maîtrisées et plus satisfaisantes. Le jury a apprécié, dans certaines copies, l'évocation pertinente de la naturalité du lien social à partir d'une lecture de Bergson, ainsi que de précieuses références à Cassirer, Sartre et Elias. Les références à Rawls sont souvent primesautières, voire franchement fantaisistes. La dialectique maître-esclave est trop souvent évoquée à tort et à travers, d'une manière qui n'a que peu de rapport avec le propos hégélien.

La réflexion sur les termes du sujet était nécessaire mais elle a parfois donné lieu à des raffinements très artificiels (par exemple dans d'improbables oppositions entre « lien » et « relation »). Certains jeux d'esprit (sur la négation et sa négation, par exemple, ou encore sur l'opportunité de « relier les individus sans les lier ») nous conduisent aux confins de la phraséologie. Par ailleurs, la multiplication arbitraire des questions pénalise de nombreux candidats et constitue l'indice sûr d'un défaut de problématisation.

Le défaut d'utilisation de la pensée économique est d'autant plus regrettable qu'il aurait pu permettre d'éviter facilement certaines simplifications abusives (par exemple, la concurrence évoquée comme antithèse du lien social). On regrette aussi, dans certains cas, une confusion caractérisée entre la construction scientifique de certains faits ou distinctions comme outils d'analyse en sociologie et ce qui est le cas dans le monde social lui-même (qui est bien sûr un objet commun pour diverses entreprises scientifiques d'explication ou de compréhension).

L'opposition entre solidarité mécanique et solidarité organique, souvent traitée (comme cela était en effet judicieux) à la faveur d'un parallèle entre Durkheim et Tönnies, donne lieu dans certains cas à des confusions, notamment à la substitution d'une notion à l'autre. La société est parfois hâtivement confondue avec l'historicité. Certaines notions difficiles, comme la rationalité, le bien-être collectif, l'universalité ou la justice, sont souvent maniées comme si leur sens allait de soi, dans des développements qui privilégient en fait une acception très particulière. Dans de nombreuses copies, les institutions et les collectivités sont hâtivement personnifiées, comme si les philosophes n'avaient jamais critiqué cette manière de faire.

Le holisme sociologique de certains candidats est de fait quelque peu dogmatique. Il conduit trop souvent à inféoder la sociologie ou la philosophie sociale, en tant que domaines d'investigation, à une approche méthodologique particulière. Les candidats devraient tenir compte au moins à titre de problèmes ou de défis, des arguments des partisans de l'individualisme méthodologique – et ce, quelles que soient leurs préférences personnelles. Et surtout, ils devraient prendre conscience de l'existence de nombreuses nuances ou variétés à la fois dans les positions holistes et dans les positions individualistes, ce qui pourrait les conduire à renoncer à certaines oppositions hâtives et peu justifiées.

Le recours à la notion très problématique de classe sociale est souvent non critique. L'opposition entre le « choisi » et le « contraint » est souvent brutale. On regrette dans certains cas le finalisme mal maîtrisé (« les hommes vivent ensemble pour... ») – à ce propos, une réflexion précise à partir de Kant aurait pu aider - et l'adoption sans réserve d'un déterminisme social confusément formulé et par ailleurs mal articulé au déterminisme philosophique classique.

On trouve dans certaines copies des thèses si absurdes qu'il est difficile de prendre au sérieux les développements qui les contiennent. Par exemple : le seul lien social subsistant, c'est l'argent ; la société analysée uniquement en termes de conflits en oubliant complètement la dimension de la coopération ; le régime du Maréchal Pétain donné comme exemple de construction d'un lien social « au niveau national » (pourquoi alors avoir réservé le sort que l'on sait aux juifs de nationalité française ?) ; ou bien encore, le nazisme donné comme exemple d'endoctrinement, mais aussi d'effort pour construire une société plus juste... L'un(e) des candidat(e)s réduit le cosmos aux planètes, tandis qu'un(e) autre estime que l'on ne parle pas de lien social à propos des animaux.

Moins gênants, les problèmes de style constituent cependant à l'occasion une entrave à la composition de la dissertation. Le style est parfois prolix au point de mal s'accommoder de la composition en paragraphes. La longueur absurde de certaines copies s'explique à la fois par le style « facile » adopté et par le défaut de composition. L'évocation quasi mystique de la mystérieuse solidarité organique de la société donne lieu à des élans poétiques qui n'ont pas leur place dans le contexte d'un exercice philosophique. L'imprécision dans le maniement du vocabulaire philosophique contribue dans certains cas à l'auto-enfermement des candidats dans des problématiques imaginaires (par exemple, dans l'analyse d'hypothétiques « rapports de force utilitaristes », ou encore, dans celle de la tension supposée sous-jacente à l'idée de bien commun entre le ciment d'un groupe et la somme d'avantages à partager).

Parmi les quelques « perles » relevées, le jury citera volontiers le « christiannisme », la « rivalisation », l'égalité « salutatrice » pour les hommes, Heidegger auteur de *L'être étant* et Kant auteur de *L'Opuscule*.